

PROVINCE DE QUÉBEC  
SAINT-GEORGES

**AVIS DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION  
SUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 881-2023**

**LUNDI 27 FÉVRIER 2023 À 19 H 30**

**À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE  
RÈGLEMENT NUMÉRO 881-2023 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO  
150-2005 DE LA VILLE DE SAINT-GEORGES**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée greffière :

Que le conseil municipal, suite à l'adoption par sa résolution numéro 23-13249 à sa séance ordinaire du 23 janvier 2023, du projet de règlement numéro **881-2023 amendant le Règlement de zonage numéro 150-2005 afin d'autoriser des jumelés dans les prolongements de la 151<sup>e</sup> Rue à la 155<sup>e</sup> Rue en bas de la 22<sup>e</sup> Avenue**, tiendra une assemblée publique de consultation le **27 février 2023** à compter de **19 h 30** dans la salle du conseil située au 11700, boulevard Lacroix, Saint-Georges (Québec) G5Y 1L3, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1)*.

**Que ce projet de règlement a pour effet d'autoriser des jumelés en bas de la 22<sup>e</sup> Avenue au bout de la 151<sup>e</sup> Rue, dans le prolongement de la 152<sup>e</sup> Rue et de la 154<sup>e</sup> Rue et du côté nord du prolongement de la 155<sup>e</sup> Rue.**

**Actuellement, seules les unifamiliales isolées sont permises à cet endroit.**

Qu'au cours de cette assemblée publique, le président d'assemblée expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Que ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Que ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la greffière aux heures ordinaires de bureau ou en communiquant par téléphone au numéro 418 228-5555 (poste 2212) ou par courriel à [greffe@saint-georges.ca](mailto:greffe@saint-georges.ca).

**Donné à Saint-Georges,  
ce 8<sup>e</sup> jour de février 2023.**



**M<sup>e</sup> Isabelle Beaulieu, notaire**  
Greffière